

d'ailleurs lancé un défi au ministre des Postes à ce sujet-là, et j'espère bien qu'il y répondra en temps pour les prochaines élections.

M. Pigeon: Je remercie l'honorable député.
(Traduction)

M. Herridge: Monsieur le président, j'ai écouté avec intérêt ce que le ministre a dit des reproches et des éloges formulés par les membres de l'opposition. J'attends avec impatience sa réponse à une ou deux questions intéressant ma circonscription en particulier et qu'il a promis de m'adresser par la poste. Mais si je prends la parole ici, c'est pour rappeler l'assurance catégorique que nous a donnée le ministre quand il a dit que la nomination dont j'ai parlé déjà, au bureau de poste de Trail, a été faite par la Commission du service civil sans aucune influence politique. Je ne connais pas les circonstances de l'affaire, mais quand je suis retourné dans ma circonscription, nombre de personnes m'ont demandé de soulever la question à la Chambre des communes. Ces gens sont convaincus qu'il s'agit d'une nomination politique, car il se trouve que la personne en question est la femme de l'ancien organisateur électoral d'un candidat conservateur défait. Parmi ces gens, il y a des adeptes de tous les partis, et un certain nombre d'anciens combattants. Je leur ai donné l'assurance que je soulèverais la question à la Chambre. Je veux être juste, comme je m'efforce toujours de l'être, mais je tiens à connaître les faits, afin de pouvoir les communiquer aux personnes en question.

J'aimerais que le ministre me dise combien de demandes ont été adressées à la Commission du service civil à propos de ce poste; si la préférence des anciens combattants entrait en jeu, et quels sont les noms et les points obtenus par les divers candidats. J'aimerais savoir aussi si certains de ces postulants étaient recommandés par des partis ou par des organisations.

Si je demande ces renseignements, c'est parce qu'à mon retour chez moi, j'ai constaté que la question était d'actualité, et j'ai assuré aux intéressés que je soulèverais la question à la Chambre et que je tirerais les choses au clair.

L'hon. M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): Pour répondre d'abord à la dernière question, je dirais que, d'après nos dossiers, la seule employée de sexe féminin qui ait été engagée depuis 1957, soit à plein temps, soit à temps partiel ou à titre intermittent, est M^{me} Mary Margaret Bride. Peut-être est-ce de cette personne que l'honorable député veut parler.

M. Herridge: Ce n'est pas le nom qu'on m'a donné.

L'hon. M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): Elle a été engagée le 16 juin 1959 à un poste régulier de commis postal temporaire, classe 2. Elle s'est qualifiée lors d'un examen de la Commission du service civil, concours n° 57-V1059, auquel elle s'est classée troisième sur la liste d'admissibilité. C'est une nomination récente d'après une liste d'admissibilité du service civil où tous les aspects du système d'avancement au mérite sont pris en considération. Ce sont tous les renseignements que nous avons à ce sujet. Quant au reste, le député peut s'adresser à la Commission du service civil, mais je tiens à lui signaler ceci.

Nous ne pouvons fermer tous les postes du service de l'État aux tenants du parti conservateur pour l'unique raison qu'ils ont appuyé notre parti à un moment donné et nous ne pouvons pas, non plus, n'engager que des libéraux ou des amis du PSD. Si j'ai bien compris, c'est ainsi que raisonne l'honorable député. C'est une mauvaise nomination, a-t-il dit, parce que cette dame est conservatrice. Je ne voudrais pas que ceux qui veulent travailler pour l'État soient victimes de distinctions injustes. Pour ma part, je ne vais pas ostraciser des libéraux ou des socialistes, et je puis assurer à l'honorable député que je n'ai pas l'intention d'ostraciser non plus des conservateurs.

M. Herridge: En réponse, qu'il me soit permis de dire que le ministre sait que notre groupe ne prétend pas que seuls des tenants de certains partis soient nommés. Nous voulons que tous les Canadiens soient traités également, indépendamment de leurs allégeances politiques; il est absurde de dire que nous critiquerions la nomination de conservateurs. A propos d'autres nominations, je pourrais dire que des tenants de son propre parti sont venus me consulter. Je crois que le ministre ne connaît pas tous les faits. Le nom qu'on m'a donné est celui d'une M^{me} George et non celui que le ministre a mentionné; j'ai raison de croire qu'il s'agit d'une nomination très récente.

Ceux qui sont venus m'en parler étaient convaincus que le favoritisme politique a joué dans cette nomination. Je ne crois pas que le ministre ait été tenu au courant. Peut-être suis-je mal renseigné mais je ne le crois pas, vu le nombre de personnes qui m'en ont parlé. Je ne voudrais pas que le ministre aille dire que nous ne sommes pas en faveur d'un traitement égal pour tous, indépendamment des allégeances de parti. Je crois que le ministre a dénaturé les faits en parlant ainsi. Les conservateurs ont autant le droit de vivre que les membres du PSD ou qui que ce soit.